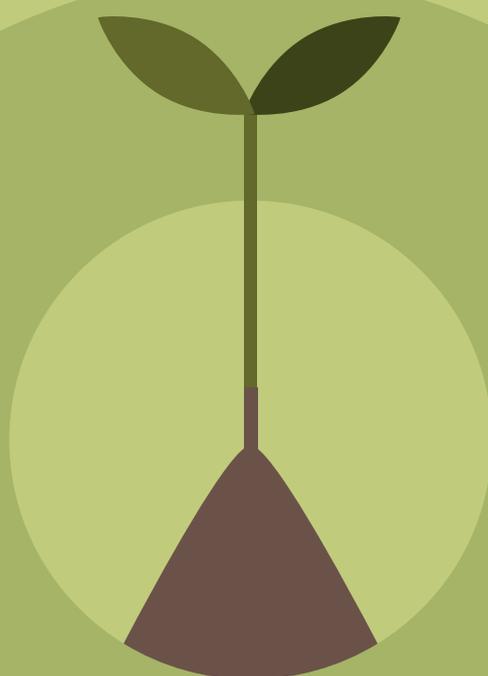


WIFIRST COP 2022

Communication sur le progrès





Introduction

À travers cette communication sur les progrès de l'année 2021, Wifirst, leader européen du WiFi as a service, réitère son engagement à intégrer durablement les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies au sein de sa stratégie d'entreprise, notamment en contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans la continuité de son engagement RSE, Wifirst s'appuie sur ces objectifs pour définir ses engagements et ses ambitions tout en s'alignant sur l'agenda 2030.

Il met la technologie et l'innovation au service de la société en accompagnant la digitalisation des entreprises grâce à son WiFi multi-service durable.

Wifirst respecte les principes du Global Compact et s'engage à être :

- Un employeur responsable, soucieux du bien être de ses collaborateurs,
- Un partenaire responsable et respectueux des droits humains vis-à-vis de ses collaborateurs, ses clients, fournisseurs et sous-traitants
- Un opérateur responsable en déployant une infrastructure résiliente et en développant une infrastructure numérique sobre dans un souci d'éco-conception.

Il met ainsi en œuvre le numérique responsable en intégrant compétitivité, innovation, conformité réglementaire, responsabilité sociale, environnementale et stratégie durable dans ses axes de croissance.



1. Un engagement de la part de notre président-fondateur

Le 1^{er} décembre 2022,

Je suis heureux de confirmer que Wifirst réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des Droits de l'Homme, du Travail, de l'Environnement et de la Lutte contre la corruption.

Nous plaçons la durabilité et l'inclusivité au cœur de notre stratégie. À travers notre adhésion en 2021, je me suis engagé, avec l'ensemble des équipes Wifirst, à intégrer durablement les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies au sein de notre stratégie d'entreprise, notamment en contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans un souci de transparence et d'ouverture, je désire vous faire part au travers de cette

première édition « Communication sur le Progrès », des actions conduites et des résultats RSE de Wifirst pour l'année 2021.

Nous décrivons notamment les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations de notre entreprise.

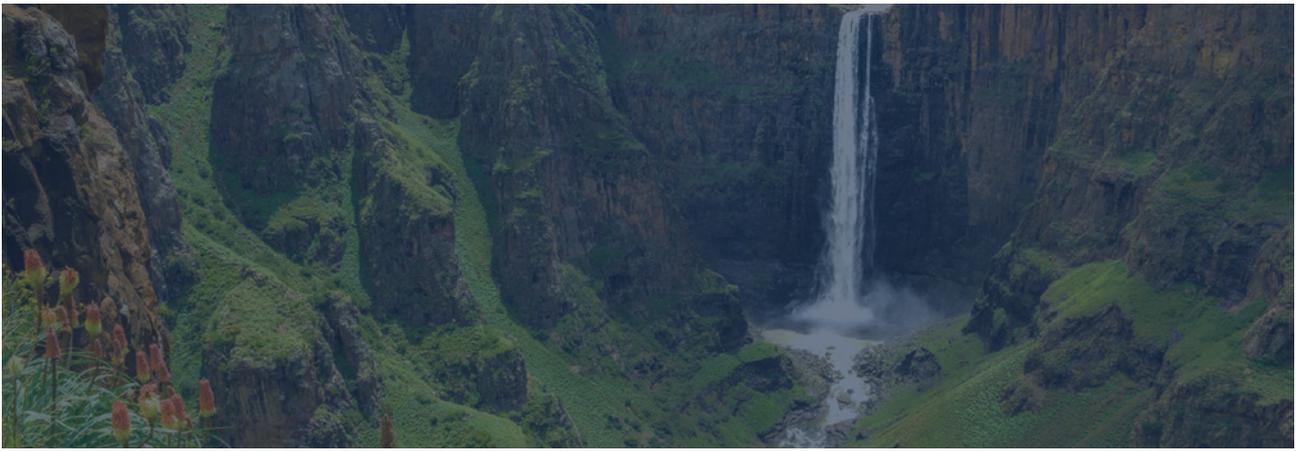
Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Marc Taieb

Wifirst, contributeur aux objectifs du Développement Durable

3  BONNE SANTÉ & BIEN-ÊTRE	4  ÉDUCATION DE QUALITÉ	5  ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	11  VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES	12  CONSOMMATION & PRODUCTION FRANÇAISE	13  MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
<p>En œuvrant pour le bien-être pour ses collaborateurs comme pour l'ensemble de ses parties prenantes.</p> <p>2021 Réaménagement des locaux.</p> <p>Locaux accessibles pendant toute la pandémie.</p>	<p>En assurant l'accès à une éducation de qualité à la fois à ses collaborateurs, mais aussi à travers le service qu'il propose.</p> <p>2021 Formation de ses collaborateurs sur l'éthique, la sécurité et l'environnement.</p> <p>Bonus : Fresque du climat.</p>	<p>En ayant une politique de recrutement, de management, de formation et d'évolution en interne. Cela passe par l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dès le recrutement et tout au long de la carrière dans l'entreprise.</p> <p>2020 Index : 61/100</p> <p>2021 Index : 74/100</p>	<p>En déployant une infrastructure résiliente, en développant son infrastructure numérique propre dans un souci d'éco-conception et en favorisant l'accès aux technologies numériques.</p> <p>2021 Proposition d'une offre responsable.</p>	<p>En établissant des modes de consommation et de production durables en organisant son expérience client autour de la transparence et en développant sa proposition de service autour du numérique responsable.</p> <p>2021 Mise en place de l'économie circulaire avec le reconditionnement systématique du matériel non-obsole.</p>	<p>En luttant contre le changement climatique en réduisant son impact carbone</p> <p>2021 1er bilan carbone sur les 3 scopes.</p>

Les objectifs de Wifirst sont ainsi très clairs, l'opérateur met la technologie et l'innovation au service de la société en accompagnant la digitalisation des entreprises grâce à son WiFi multiservice durable.



2. Rappel des 10 principes du Global Compact



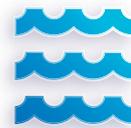
Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme;
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme;



Normes internationales du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



3. Description des actions menées en 2021

■ DROITS DE L'HOMME

PRINCIPES

- **Principe 1 :** les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- **Principe 2 :** les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

MISE EN OEUVRE

Wifirst adhère sans réserve aux principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et veille à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme, quelles qu'elles soient. Wifirst applique les lois et réglementations en vigueur dans les pays où il opère et où il est implanté.

De la même manière Wifirst lutte contre toutes les formes de discrimination et s'engage pour une égalité de traitement entre ses salariés, que ce soit en terme de recrutement, de rémunération, de conditions de travail et d'évolutions professionnelles. Toutes considérations portant sur le sexe, l'âge, la religion, l'origine ethnique, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle ou les convictions politiques ne sont pas tolérées par l'entreprise. Wifirst en tant qu'acteur du numérique responsable

et qu'employeur responsable, s'appuie sur le **respect des principes éthiques et des droits humains** tels que définis dans :

- La déclaration universelle des Droits de l'Homme
- La déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Le pacte mondial des Nations Unies (Global Compact)
- Wifirst s'engage ainsi à être un partenaire responsable et respectueux des droits humains vis-à-vis de ses collaborateurs, ses clients, fournisseurs et sous-traitants

Le cadre de référence, qui exprime l'attachement de Wifirst à respecter de manière systématique les lois et règlements en vigueur, tout comme les grands principes fondamentaux internationaux; les engagements de Wifirst en matière d'éthique dans la conduite des affaires, en termes de loyauté et de res-

pect des personnes, de conformité aux règles du commerce ou de protection des biens et des données ; les engagements précis pris vis-à-vis des principales catégories de parties prenantes.

Par le **respect strict de la Politique RGPD**, Wifirst fait preuve de transparence auprès de ses collaborateurs en introduisant également la notion d'éthique au sein de l'entreprise.



**CHARTE
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE**

Wifirst a adhéré en 2021, à la **charte du numé-**

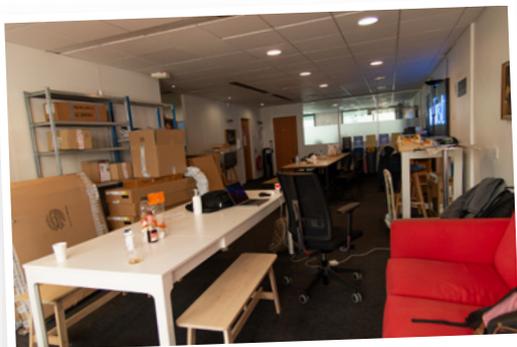
rique responsable parce que l'avenir passe par un usage du numérique transparent et rassurant pour tous. Il s'engage, entre autres à travers cette adhésion à mettre en œuvre des pratiques numériques éthiques et responsables.

Une charte de l'informatique a été signée par l'ensemble des collaborateurs. La Charte a pour objet de préciser les droits et responsabilités des utilisateurs en accord avec la législation et la politique de l'entreprise, afin d'instaurer un usage conforme des outils informatiques et des services associés, mis en œuvre par Wifirst et nécessaires à ses activités.



Wifirst assure le bien-être de ses collaborateurs à travers un cadre de travail sain

En 2021, Wifirst a réaménagé ses locaux afin d'accueillir ses collaborateurs dans un environnement adapté aux évolutions des modes de travail. Le réaménagement a permis d'améliorer le confort des espaces communs et de convivialité, de multiplier les espaces de réunion et les outiller de manière à faciliter les rencontres en phygital, d'installer une douche et un espace de pause upgradé.



Avant



Après

Les collaborateurs de Wifirst ont été consultés à travers des ateliers ludiques afin de déterminer leurs besoins et leurs envies des futurs locaux. Nous souhaitons que notre réaménagement s'inscrive dans une démarche de frugalité énergétique et permette de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux écologiques et à **l'économie circulaire** (trier, conserver, déplacer, donner, recycler).

Pour commencer les travaux, il a fallu vider les locaux et nous avons choisi de le faire en intégrant le réemploi et le recyclage de mobilier. Pour nous accompagner, nous avons fait appel à Tricycle, une entreprise de l'économie circulaire et de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) qui nous a aidé à vider nos locaux.

Par ailleurs, le réaménagement a permis de mettre à jour tous les panneaux de sécurité des locaux, les extincteurs, les plans d'évacuation, de moderniser les alarmes et les ouvertures de portes afin d'assurer la santé et la sécurité des collaborateurs et visiteurs.

Compte-tenu du contexte lié à la situation sanitaire en 2021, la Direction a régulièrement communiqué sur les mesures en vigueur et les évolutions des protocoles sanitaires. Un référent COVID a été désigné et les risques professionnels liés à la COVID-19 ont été intégrés dans le **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).



Wifirst laisse une place importante à la formation professionnelle.

En 2021, **56 actions de formations** ont été déployées sur des thématiques variées, pour un total de **1 165 heures de formation**. La durée moyenne d'une formation est de 21 heures, soit 3 jours.

Wifirst a également créé de nouveaux partenariats avec des organismes de formation proposant des nouveaux formats en e-learning ou en distanciel, afin de favoriser l'accessibilité et la montée en compétences des équipes.

Politique d'accompagnement des jeunes vers l'emploi :

Wifirst souhaite poursuivre son accompagnement de formation et embauche de jeunes talents dans le secteur des télécommunications. Ainsi, Wifirst a signé **9 contrats d'apprentissage et de professionnalisation** en 2021 (+50% par rapport à 2020).

Il est à noter que l'un des apprentis avait déjà été en alternance chez Wifirst et a sollicité l'entreprise pour un nouveau contrat d'apprentissage afin de poursuivre son cursus d'études supérieures, ce à quoi Wifirst a répondu favorablement. Un salarié nous a également fait part de son souhait de reprendre ses études et nous l'avons accompagné favorablement dans ce processus.



Fresque du climat

Chaque trimestre, Wifirst propose à ses collaborateurs un moment de partage sur une thématique liée de près ou de loin à l'univers de Wifirst, appelé Witalk. Des intervenants externes viennent partager leurs idées afin de rendre le secteur télécom plus inclusif et durable. En 2021, la thématique des fake news a été abordée puisqu'en tant que spécialiste de la connectivité, Wifirst se doit de sensibiliser au mieux ses collaborateurs sur les enjeux qui y sont liés.

Un référentiel PSSI a aussi été élaboré pour traduire la volonté et les exigences de Wifirst pour mettre en œuvre les moyens permettant de protéger de la manière la plus efficace possible le patrimoine que représentent les Systèmes d'Information, avec tous ses biens (informations et leurs différents moyens de partage, de traitement, d'échange et de stockage) et de préserver son fonctionnement en tant qu'outil de production pour les utilisateurs.



WiShare 2021



INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2021 : 74/100

Écart de rémunération entre les hommes
et les femmes : 34/40 **(+7 vs 2020)**

Écart de taux d'augmentations
individuelles : 25/35 **(équivalent en 2020)**

Pourcentage de salariées ayant bénéficié
d'une augmentation dans l'année suivant
leur retour de congé maternité : 15/15
(+15 – indicateur incalculable en 2020)

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10
(équivalent en 2020)

L'engagement de Wifirst pour ses collaborateurs se traduit par sa politique de recrutement, de management, de formation et d'évolution en interne. L'ambition de Wifirst est de favoriser une culture inclusive permettant à chacun.e de révéler pleinement son potentiel, quelles que soient ses singularités. Cela passe notamment par l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dès le recrutement et tout au long de la carrière dans l'entreprise.

Wifirst a vu son index professionnel progresser en passant de 61/100 en 2020 à 74/100 en 2021.

- **Recrutements** : 63 entrées en 2021 (hors alternances et stages), dont 24 % de femmes. À compétences égales et poste équivalent, les hommes et les femmes sont embauchés au même niveau de rémunération. En 2021, Wifirst a réussi à attirer des profils féminins sur des postes réputés masculins, en particulier au sein de la Direction des Opérations et de la Direction Technique.
- **Effectifs** : Nos postes sont à dominante technique et attirent une majorité de candidatures masculines. Au 31/12/2021, les femmes représentaient 24% de nos effectifs (20% en 2020).
- **Politique d'augmentation** : En 2021, la part des salariés éligibles à une augmentation

est équivalente entre les femmes et les hommes.

- **Retour de congé maternité** : Un entretien de retour après une longue absence est également systématiquement proposé afin de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la reprise du travail en toute sérénité.
- **Formation** : Les actions de formation déployées en 2021 étaient à dominante technique et réglementaire, pour une population essentiellement composée d'hommes (auditeurs intégrateurs, administrateurs réseaux, développeurs, représentant terrain en opérations...). **La durée moyenne de formation pour les hommes est de 20h et pour les femmes de 24,5 h.** En 2021, 1 salarié sur 5 ayant bénéficié d'une action de formation est une femme.
- **Promotion** : En 2021, 1 promotion sur 3 a été proposée à une femme.
- **Soutien à des initiatives externes** : Wifirst soutient des initiatives externes à travers le versement de sa taxe d'apprentissage à des associations comme « Elles bougent », qui vise à faire découvrir aux jeunes lycéennes et étudiantes les métiers passionnants de techniciennes et d'ingénieures.



Échanges



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

PRINCIPES

- **Principe 3 :** les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- **Principe 4 :** les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- **Principe 5 :** les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- **Principe 6 :** les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

MISE EN OEUVRE

Wifirst a créé un écosystème sain avec l'ensemble de ses parties prenantes. Il travaille avec les mêmes fournisseurs et techniciens, Wifirst intègre, depuis plusieurs années. Afin de vérifier la conformité de ses fournisseurs et des sites de production intègre des clauses dédiées dans chacun de ses contrats.

Wifirst a mis en place une politique et une **charte d'achats responsables**. Elle sera déployée aux parties prenantes concernées courant 2022.

À noter que la politique d'achats responsables encourage la solidarité vis-à-vis des personnes en difficulté ou en situation de handicap. Wifirst réalise des achats auprès d'organisations employant des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap. À ce titre, Wifirst travaille avec plusieurs ESATs et avec une entreprise d'insertion pour l'entretien de ses locaux.

Wifirst souhaite, comme ses clients, que les équipements qu'il déploie et opère soient fabriqués et distribués en respectant la loi sur l'abolition de l'esclavage et du trafic d'êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, Wifirst a pris des mesures pour garantir que sa chaîne d'approvisionnement direct en produits commercialisés reste conforme aux lois applicables dans ce domaine.

Wifirst s'est notamment assuré que le code de conduite de ses principaux fournisseurs était basé sur le code de conduite de la RBA (Responsible Business Alliance, ancienne "Coalition citoyenne de l'industrie électronique"). Le RBA regroupant plusieurs normes sociales et éthiques qui interdisent l'utilisation de toute main d'œuvre forcée, emprisonnée, en servitude ou contrainte et de travail carcéral non volontaire.

Wifirst travaille notamment avec Cisco, Ruckus et Juniper, tous trois membres de la RBA.

Wifirst garantit le dialogue social avec l'ensemble des salariés et de manière privilégiée avec l'instance de représentation du personnel. Plus généralement, Wifirst veille à maintenir des conditions de travail saines, sûres et sans violence, brimade, harcèlement, ni menace.

10 réunions CSE

252 Heures
de formation pour les élus



ENVIRONNEMENT

PRINCIPES

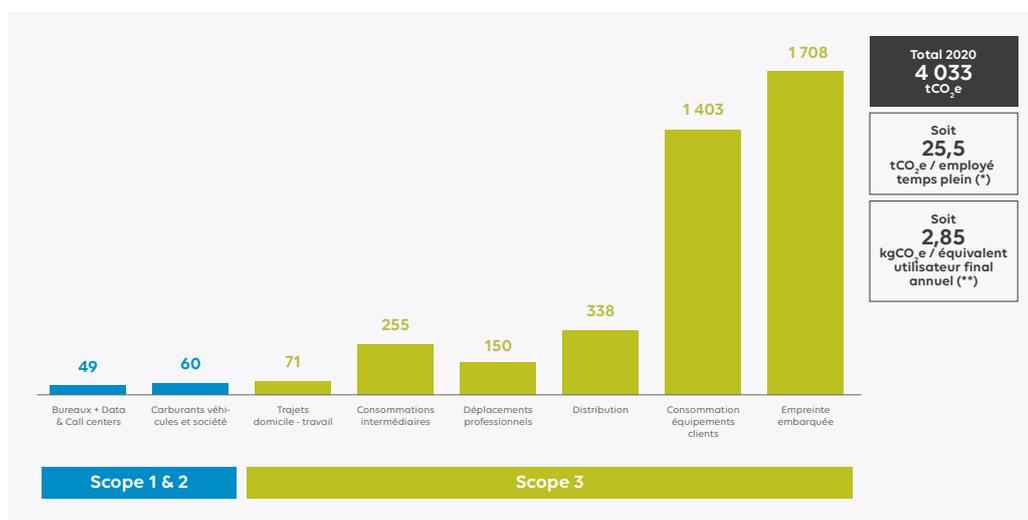
- **Principe 7 :** les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- **Principe 8 :** les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- **Principe 9 :** les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

MISE EN OEUVRE

Wifirst mène une politique environnementale alignée sur les Objectifs du Développement Durable et sur les Accords de Paris.

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dès lors, en 2020, il a **réalisé son bilan carbone sur les 3 scopes**, a ainsi identifié ses postes les plus émetteurs.



Les émissions du **scope 1 & 2 réunies de Wifirst étaient de 110 tCO2e** sur l'année 2020. Les véhicules de l'entreprise constituent le poste majoritaire représentant la majorité de ses émissions. Les émissions du **scope 3 de Wifirst étaient de 3 938 tCO2e**. Les immobilisations des équipements sont les postes majoritaires représentant 43,37 % ou 1 708 tCO2e de ces émissions.

À travers son bilan carbone, Wifirst a quantifié l'impact carbone de son activité globale, il prend en compte :



Tous ces postes font partie du scope 3, qui « pèse » 36 fois plus lourd que les scopes 1 et 2 pour Wifirst.

Wifirst a donc mis en place des leviers de réduction de GES, à savoir :

- l'allongement de la durée de vie du matériel,
- le reconditionnement du matériel
- la gestion des déchets en vue de valoriser la matière en local.

Le bilan carbone de 2021 est en cours de consolidation.

Wifirst a construit un système de pilotage de ses réseaux permettant de couvrir les objectifs de Numérique Responsable. Celui-ci s'articule autour de 5 axes :

- **Informer / former :** permettre à chaque partie prenante d'appréhender les conséquences et impacts de ses actions ;
- **Mesurer :** objectiver les enjeux environnementaux, nourrir les bases de données énergétiques / carbone et apprécier les résultats obtenus ;
- **Concevoir :** intégrer les impacts environnementaux dans la conception des réseaux et éclairer les réponses commerciales à chaque situation ;
- **Piloter :** déployer des réseaux durables et prolonger la durée de vie des équipements ;
- **Optimiser :** piloter le cycle de vie des réseaux en économie circulaire, reconditionner et recycler nos équipements.

Étape	Objectif	Support	Action
1	Mesurer	Modèle carbone	Maintien et affinage de notre base de donnée carbone
2	Concevoir	Design to carbon	Prise en compte de l'empreinte carbone dans nos réponses commerciales
3	Organiser	Anticipation des approvisionnements	Priorisation et acheminement des équipements maritime vs. aérien
4	Piloter	Gestion de la durée des vie des équipements	Maintien des équipements en condition le plus longtemps possible
5	Optimiser	Réutilisation & recyclage	Planification du reconditionnement et redéploiement des équipements décommissionnés



En 2021, Wifirst a déployé son premier site avec son **offre éco-responsable "Green WiFi"**. Celle-ci repose sur une utilisation de matériel professionnel 100 % reconditionné associée au déploiement d'une fibre dédiée. Le but étant de faire faire des économies d'énergie et de budget à nos clients en donnant une seconde vie à des bornes préalablement utilisées mais en bon état. Ce type de WiFi durable va satisfaire les besoins en bande-passante tout en limitant l'impact écologique de l'infrastructure réseau, sa valeur ajoutée résidant dans notre savoir-faire et dans la couche logicielle construite par nos équipes R&D.

Lorsque la réutilisation du matériel n'est pas possible, nous le traitons de manière à respecter les filières de collecte et de recyclage des DEEE (déchets électroniques et électriques). Wifirst a en effet une gestion circulaire de ses matériels en les reconditionnant dès lors qu'ils

peuvent être ré-exploités. En travaillant sur le retour du matériel, nous mettons en place un processus d'économie circulaire et nous limitons notre impact carbone en privilégiant la déchèterie locale lorsque c'est possible pour :

- **Trier le matériel** - Le matériel à reconditionner a été identifié et validé par les équipes techniques
- **Reconditionner le matériel** - Un processus retour a été élaboré pour assurer la qualité, grâce à un packaging adapté et faciliter le suivi et la traçabilité du matériel.
- **Recycler le matériel obsolète** - Des déchèteries locales ont été identifiées pour permettre la valorisation des matières et diminuer l'impact carbone lié aux déplacements.



Convivialité



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE

- **Principe 10** : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

MISE EN OEUVRE

Wifirst a mis en place une **politique d'achats responsables**. Dans ce cadre, elle vise à mentionner la **lutte contre la corruption** dans les contrats conclus avec les partenaires commerciaux.

Un équipe rassemblant les services RH, finances, juridique et RSE est chargée de déployer les documents compliance.



4. Mesure des résultats

Cette année, nous nous sommes attelés à identifier les indicateurs les plus pertinents pour être une entreprise responsable et résiliente. Nous pouvons d'ores et déjà communiquer sur quelques résultats mais ces derniers ne sont pas exhaustifs.

Engagements	Objectifs	Indicateurs de performance	2020	2021	
Déployer une infrastructure résiliente, en développant une infrastructure numérique sobre dans un souci d'éco-conception et en favorisant l'accès aux technologies numériques.	Établir des modes de consommation et de production durables en organisant son expérience client autour de la transparence et en développant sa proposition de service autour du numérique responsable.	Informier / former les collaborateurs et clients.		Formation carbone (interne) Fresque du climat (interne) 3 x Witalk 1ere offre éco-responsable (Green WiFi)	
		Déploiement de l'offre éco-responsable			
		TCo2/CA			
		Tco2/Kapita			Wifirst réalise son bilan carbone. Les immobilisations des équipements constituent le poste majoritaire représentant 42.35 % de ces émissions.
		TCo2/GO			
TCo2/Va					
Emissions CO2 flotte de véhicules des auditeurs					
Déployer des réseaux durables	Nombre de matériel redéployé	3 601	5 003		
Renforcer l'économie circulaire	Nombre de matériel recyclé en DEEE	/	/		

L'environnement : être un opérateur responsable

Engagements	Objectifs	Indicateurs de performance	2020	2021
Le bien-être des salariés : être un employeur responsable et soucieux du bien-être de ses collaborateurs	Politique de recrutement, de management, de formation et d'évolution en interne	Nombre de salariés au 31/12	176	211
		Répartition par type de contrat au 31/12	CDI : 94 % CDD : 6 %	CDI : 96 % CDD : 4 % (uniquement des alternants)
		Nombre d'heures de formations externe déployées	1 296 h (dont 661 h FNE)	1 165 h
		Pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité	Non concerné	100 %
	Favoriser une culture inclusive	Index égalité H/F	61/100	74/100
		Répartition H/F au 31/12	21 %	24 %
	Assurer le bien-être de ses collaborateurs à travers un cadre de travail sain	Répartition H/F des salariés à temps partiel	100 % hommes	100 % hommes
		Formation liées à la sécurité au travail déployées	CACES R486B, habilitations électriques, travail en hauteur	CACES R486B, habilitations électriques, travail en hauteur

Le bien-être des salariés : être un employeur responsable

Engagements	Objectifs	Indicateurs de performance
Les pratiques économiques respectueuses des droits humains : être un partenaire responsable vis-à-vis des clients, fournisseurs et sous-traitants	Créer un écosystème sain avec l'ensemble des parties prenantes	% des achats auprès de sociétés locales
		% des achats auprès de sociétés qui ont adhéré à notre charte
		% d'achats auprès de sociétés qui sont engagées RSE (indicateur en cours d'identification)

Les pratiques économiques respectueuses des droits humains : être un partenaire responsable vis-à-vis de ses clients, fournisseurs et sous-traitants

